

Critique de la raison disciplinaire : une révolution tranquille ?

Violaine Lemay – Université de Montréal

Abstract

First, providing the context of chaos and paradox in which the theoretical framework of interdisciplinarity's building definition is taking place nowadays, this paper focusses on three critical movements of disciplinary reason as a valuable fact, but that is becoming excessive, producing typical problems of the present. The interdisciplinarity impetus becomes, then, expression of the refusal of excess. Secondly, these movements are presented as sparse milestones gathered for a coming definition of a "quiet" interdisciplinarity, –that is, slow and non violent– that will, probably, be recognised; of an undeniable revolution with regards to knowledge that is taking time to be integrated to the epistemological revolution of the XXth century.

Keywords

Interdisciplinarity, Definition, Critical approach, Conceptual difficulty, Epistemological revolution.

Résumé

Présentant d'abord le contexte de chaos et de paradoxe dans lequel l'effort de définition de l'interdisciplinarité prend place, cet article se centre sur trois mouvances critiques d'une raison disciplinaire en soi précieuse, mais devenue excessive et productrice de dérapages typiques du temps présent. L'élan interdisciplinaire exprime le refus de ces dérapages. Ces mouvances sont présentées comme autant d'éléments épars rassemblés dans la reconstruction d'une vaste convergence de sens, dont la globalité nous échappe encore. L'analyse de ces mouvances est proposé comme d'éventuels jalons pour une définition de l'interdisciplinarité à venir, où sera probablement reconnu le rôle central de cette dernière dans une « tranquille », parce que lente et non violente, mais indéniable révolution d'un rapport à la connaissance qui tarde à intégrer la révolution épistémologique du XX^e siècle.

Mots-clés

Interdisciplinarité, définition, approche critique, difficulté conceptuelle, révolution épistémologique.

« Il est depuis longtemps établi que l'homme dans ses activités tant pratiques que cognitives ne peut faire que deux choses : conjoindre et disjoindre. »

Bodganov cité par Jean-Marie Lemoigne, 2002, p. 33

INTRODUCTION

Qu'est-ce que l'interdisciplinarité propre à l'actuelle vogue littéraire des milieux savants occidentaux ? Si beaucoup de chercheurs et d'auteurs se montrent convaincus d'avoir tout compris ou tout dit de cet élan qui, aujourd'hui, embrase la pensée savante un peu partout sur la planète, l'effort de définition reste attendu pour de multiples raisons souvent insuffisamment discutées. Quelques lectures à peine sur ce thème, qui envahit maintenant pratiquement tous les domaines du savoir, permettent d'entrevoir le chaos sémantique entourant l'expression et les paradoxes qui l'entourent, le tout conférant à l'ensemble des définitions disponibles l'allure d'un gigantesque casse-tête.

I - CONTEXTE DE L'EFFORT DE DÉFINITION : CHAOS, PARADOXE, PUZZLE ET RUPTURES

Même après beaucoup d'années à fréquenter les écrits de ce mouvement, on demeure médusé par l'ampleur du chaos qui marque l'effort de définition. Bien sûr, des éléments se font récurrents et certains consensus locaux, inhérents à un même secteur ou à une même thématique commencent à émerger. Il n'existe pourtant toujours pas de construction théorique capable de satisfaire l'ensemble des milieux savants. Ainsi, pour ne donner que l'exemple le plus frappant, des conceptions bien établies dans le milieu de la "théorie interdisciplinaire du droit", expression consacrée pour désigner un alternatif et récent paradigme juridique caractérisé par son recours systématique à l'interdisciplinarité, ont peu en commun avec les définitions les plus usuelles en santé, en sciences humaines ou en philosophie.

Si l'entreprise de définition de l'interdisciplinarité est marquée par l'absence de consensus, elle est aussi marquée par le paradoxe. Ainsi, le degré de certitude des porteurs de définitions est souvent inversement proportionnel au temps passé à y réfléchir. Il est rare de rencontrer un débutant en recherche interdisciplinaire qui ne soit pas convaincu d'avoir trouvé « la » définition s'imposant à tout humain de bonne volonté. À l'insu du débutant cependant, cette définition ce ne sera souvent que la première construction conceptuelle rencontrée qui soit utile au projet de connaissance amorcé. De plus, l'implicite prétention d'exhaustivité d'une définition, lorsqu'elle se présente, est presque toujours le lot d'un auteur dont la réflexion se cantonne sans le savoir à un secteur donné. Ce dernier secteur peut être très vaste, on y effectue beaucoup de rapprochements entre savoirs séparés par une cloison disciplinaire, mais il ne s'agit

jamais que d'une interdisciplinarité de proximité : si ces rapprochements suffisent pour parler d'interdisciplinarité, force est de remarquer que certains savoirs se montrent plus éloignés que d'autres. Un peu comme traverser la rue ou explorer sa ville est indubitablement « voyage », un si court trajet ne permet pas de prétendre à une ethnologie du pays ou de la planète. On en verra des exemples dans le secteur Nord-Américain de la santé, où se concentrent beaucoup de spécialisations disciplinaires aux forts liens de parenté culturelle (même paradigme biomédical, même style éditorial, même milieu de recherche sponsorisé, mêmes partenaires de l'industrie, mêmes usages méthodologiques, même adhésion universelle à l'anglais comme mode de communication, etc.). En conséquence, l'impression de « tout savoir » sur l'interdisciplinarité y est fréquente. On y ignore pourtant jusqu'à l'existence d'autres types de pensée savante tant l'ethnocentrisme biomédical est fort. La prétention d'exhaustivité qu'on peut y rencontrer peut donc quelquefois faire légitimement sourire.

Dans la même veine, force est aussi de remarquer que, paradoxalement en cette période d'apparente liberté interdisciplinaire à tous crins, tous les rapprochements interdisciplinaires ne sont pas aussi populaires. Il en est souvent ainsi de ceux entre continents de savoirs dits « scientifiques », que le sens commun universitaire continue souvent d'associer naïvement à un acte passif de description neutre [1], et les continents de savoir où, historiquement, on intègre l'engagement normatif. Un peu comme si par inertie, une classique opposition wébérienne entre le « savant » et le « politique », même épistémologiquement désuète, continuait de former un mur perpétuant guerre froide entre certains secteurs de connaissance. Par exemple, on devine l'effet de répulsion possible entre les populaires nouvelles « sciences de l'environnement » et celles des études classiques en « gestion financière de l'entreprise ». À l'inverse, on devine les affinités probables entre « le travail social » et « le droit des politiques sociales ». Paradoxalement, pourtant, l'effort de définition n'intègre que sporadiquement, et assez faiblement, ces facteurs d'attraction/répulsion pourtant déterminants du vecteur interdisciplinaire. Or, en toute logique, ce qui favorise ou décourage un élan de connaissance donné doit être pris en compte lorsque vient le temps de concevoir la caractéristique de cet élan.

Dans l'actuel contexte de chaos et de paradoxe, l'absence d'une conceptualisation de l'interdisciplinarité capable de satisfaire tous les milieux savants est d'autant plus criante si, en plus, on tient compte du fait qu'on ne réfère habituellement qu'aux milieux savants occidentaux. Or la vogue littéraire récente semble atteindre aussi l'intellectualité orientale [2]. C'est dire qu'une prétention d'exhaustivité risque presque toujours de tomber dans la synecdoque, prenant la moitié occidentale du savoir pour le tout. En fait, l'entreprise de définition ressemble chaque jour davantage à un projet herculéen, voire à un pari fou : celui d'espérer un jour toucher du doigt ce qui nous dépasse dès qu'on s'en approche. C'est ainsi qu'après de longues périodes d'analyse, on n'ose finalement proposer que quelques jalons pour une possible définition future, un peu comme présenterait l'assemblage central d'un casse-tête non terminé, permettant enfin d'entrevoir un paysage, mais dont les morceaux manquants

empêcheraient une parfaite localisation. Dans un chaos où, à première vue, on trouve de tout et son contraire, les fortes tendances deviennent armatures principales. Lorsqu'on évite posément de hiérarchiser les différentes mouvances aux racines disciplinaires différentes, refusant l'antique dichotomie manichéenne du « vrai/faux » propre au réalisme métaphysique, la réflexion théorique se transforme en une sorte de puzzle : par hypothèse, une vaste convergence reste à découvrir, mais demeure inaccessible par manque d'altitude historique.

Au cours du processus de tâtonnement et d'assemblage [3], dont l'effort de conceptualisation proposé par cet article est issu, trois grandes tendances se sont lentement dessinées. Ces tendances sont proposées comme jalons d'une éventuelle définition de l'interdisciplinarité. Ces tendances ne sont bien sûr que « jalons », ayant surtout été observées au sein de la littérature francophone, où le Québec et les pays de la francophonie sont surreprésentés, et dans la littérature anglophone, où beaucoup de cultures savantes demeurent sous-représentées. Sous cet angle, l'exercice de conceptualisation peut se rapprocher, en langue sociologique, d'une approche qualitative : il s'agit d'observer la nature de certains phénomènes discursifs, de certaines rhétoriques déontiques inhérentes à des conceptions du « bon savoir », mais il ne s'agit pas de prétendre à une quelconque représentativité ou d'accorder une valeur d'exhaustivité à la construction proposée.

Avant de présenter ces tendances, une dernière mise au point s'impose afin d'éviter le malentendu, car l'interdisciplinarité dont il est ici question exclut certains éléments quelquefois associés à l'interdisciplinarité.

RUPTURES (OU CE DONT CET ARTICLE NE PARLE PAS) : LE CUMULATIF « MULTI », LA DISCIPLINE NOUVELLE ET LE « TRANS » / ESPERANTO

De quelle interdisciplinarité parle-t-on ici ? Commençons par évacuer ce qui semble trop disparate pour s'intégrer au reste du puzzle.

(i) L'interdisciplinarité ici concernée n'est pas cette addition d'expertises disciplinaires différentes, obéissant à une raison typiquement encyclopédique, qui fonctionne comme une chaîne de montage où chacun ajoute sa contribution isolément. Un certain consensus apparaît d'ailleurs avec le fait de désigner l'élément qui résulte d'un tel cumul comme relevant plutôt de la multidisciplinarité.

(ii) Elle n'est elle n'est pas non plus réductible à l'existence d'une discipline dont l'origine découle de l'union passée de deux autres : ainsi, la biochimie n'est pas plus "interdisciplinaire" que le français, né du croisement d'autres langues. Elle ne naît pas de la seule identité à multiples appartenances. Elle suppose, toujours, l'effort de rapprocher ce qui est encore séparé : elle ne désigne pas ce qui est déjà uni.

(iii) Enfin, l'interdisciplinarité à laquelle est consacrée cet article ne réfère pas à une connaissance qui prétend transcender les disciplines en formant un nouvel esperanto.

Elle ne prétend pas dépasser le savoir actuel au profit d'un « meilleur des mondes scientifiques » où s'effaceraient idéalement les différences entre cultures disciplinaires, où les frontières disparaîtraient en réalisant une nouvelle et positive communion des chercheurs, éducateurs et professionnels.

Des auteurs désignent ce mouvement discursif, qui flirte assez clairement avec l'utopie scientifique et universalisante des années 1970, de « transdisciplinarité ». Quelles que soient les discussions (et elles sont nombreuses), il doit être clair que l'interdisciplinarité dont il est question ici n'est en rien l'opposé du fait disciplinaire : au contraire, l'interdisciplinarité soutient le fait disciplinaire, elle en a même besoin d'exister. C'est que, manifestement, la discipline universitaire façonne l'entendement de l'apprenti savant comme une culture maternelle façonne l'entendement de l'enfant (Becher et Trowler, 1989). De façon imagée et en paraphrasant Amin Malouf dans les *Identités meurtrières* (1998), une identité culturelle, qu'elle soit nationale ou disciplinaire a besoin de construire sa spécificité avant d'être utilement mise en relation avec l'autre : c'est l'apparente impossibilité de construire le soi savant sans exclure l'autre. En termes plus psychanalytiques, la naissance historique de chaque projet disciplinaire résulte d'un détachement du « sentiment océanique » l'unissant à une connaissance-mère. L'approche expérimentale « positive » d'Auguste Comte ne naît-elle pas d'un détachement de la pensée métaphysique ou théologique ? Le droit moderne kelsénien ne naît-il pas d'un détachement de la tradition de connaissance jusnaturaliste ? La sociologie durkeimienne ne naît-elle pas d'un détachement de la philosophie sociale et des connaissances de sens commun ? etc. Bref, lorsqu'elle fait office d'identité savante pour le praticien, éducateur ou chercheur, une discipline a au départ besoin de se construire historiquement et d'exister dans sa spécificité pour apporter sa contribution propre au monde savant. L'interdisciplinarité dont il est question ici, celle qui attire la relève et embrase tant de passions, n'est jamais que le juste contrepoids de la disciplinarité, elle ne s'en fait jamais l'insensée meurtrière.

II - TROIS MOUVANCES CRITIQUES OBSERVÉES

Dans la production des connaissances d'aujourd'hui, dans leur « application » [4] ou dans leur diffusion éducative, parce que l'interdisciplinarité séduit le présent savant, les actes de « transgression » ou de « constructions de ponts » destinés à franchir les frontières disciplinaires se multiplient au point de devenir banals. Les enseignements s'ouvrent aux compétences transversales, les équipes de travail accueillent différentes formations universitaires, les chercheurs s'approprient les savoirs et les méthodes disponibles qu'importe leur étiquette disciplinaire : à moins d'être un étudiant sommé de montrer sa capacité d'appartenir à une discipline ou de la servir en priorité [5], le fait de lire, de référer ou de s'inspirer d'un auteur de discipline étrangère est moins que jamais frappé d'interdit par la normativité savante occidentale. Certains explorent d'autres cultures disciplinaires pour rapporter dans la leur des questionnements différents autour d'un même objet familier, des usages langagiers et conceptuels

nouveaux, des façons de faire et des éléments méthodologiques inconnus, mais pouvant être rafistolés pour s'ajuster aux buts de connaissance maison. D'autres font le trajet en sens inverse et importent ailleurs les spécificités de leur savoir afin d'en partager les richesses. D'autres enfin ne font ni l'un ni l'autre, mais choisissent simplement la liberté d'oser poser des questions impossibles à cantonner à l'intérieur d'une seule discipline. Ils investissent alors un thème ou un problème humain autour duquel aucune niche universitaire ne s'est encore formée. Aucune discipline ne s'est encore construite sur cette spécialisation de questionnement. Aucune discipline ne s'est encore identifiée aux façons de résoudre ce type de problème précis.

Dans tous ces cas où les frontières sont franchies, l'exercice d'interdisciplinarité suppose des ajustements interculturels tels que la traduction d'une langue disciplinaire à une autre, d'un usage intellectuel ou technique à un autre, etc. C'est dire que l'acte de métissage par rapport aux traditions de savoirs séparés, que l'acte de créolisation théorique ou méthodologique a mille et un visages pratiques et matériels. Chaque contexte savant donne naissance à d'ingénieux montages interdisciplinaires qui lui sont propres, chaque recherche interdisciplinaire donne lieu à son propre dispositif hybride adapté à ses particularités différenciées. Autrement dit, les pratiques et les instruments d'interdisciplinarité sont éminemment pluriels, leur forme est constamment changeante car elle s'ajuste précisément à chaque questionnement hybride. Chaque auteur de montage est donc porteur d'une manifestation authentique d'interdisciplinarité et d'une expression légitime de la nature propre de celle qui est la sienne. Aucun de ces mille et un visages instrumentaux et pratiques, cependant, n'exprime à lui seul la raison d'être qui les unit tous. L'effort de conceptualisation doit donc éviter le piège, courant, de réduire l'interdisciplinarité à la simple description d'une de ses manifestations matérielles courantes pour se tourner vers les raisons de cette mutation du rapport au savoir disciplinaire. Pourquoi le temps présent affectionne-t-il l'hybridation interdisciplinaire ? Pourquoi la relève en recherche s'en passionne-t-elle alors qu'il y a à peine cinquante ans, c'était la surspécialisation qui avait systématiquement la cote dans les études graduées ?

Poser cette question transforme l'élan interdisciplinaire en émergence de discours normatif ou de rhétorique déontique : elle est activité d'hybridation construite au nom de la naissance d'un rapport critique au savoir disciplinaire en place. À ce jour, trois grandes mouvances observées peuvent servir de jalons. Chacune de ces mouvances se conçoit elle-même comme le contrepoids d'un problème d'ordre intellectuel provoqué par la dominance du modèle de spécialisation disciplinaire. Chacune a vocation de ramener l'équilibre rompu quand les dérapages typiques du monde contemporain appellent une aptitude critique collective qui s'essouffle du fait d'une éducation restreinte à la surspécialisation.

1 - LES PIONNIERS DE LA PENSÉE COMPLEXE : CRITIQUE D'UN DÉSÉQUILIBRE INTELLECTUEL AFFECTANT LA FORMATION DU POTENTIEL CRITIQUE

Edgard Morin et ses pairs du réseau de la pensée complexe comptent parmi les pionniers les plus connus de l'essor de promotion de l'interdisciplinarité à la fin du XX^e siècle. Une multitude de réseaux intellectuels d'aujourd'hui en sont issus, dont par exemple le *Réseau Intelligence de la complexité* [6]. Le rapport critique aux théories de la connaissance y est omniprésent, Morin s'opposant en permanence aux présupposés naïfs courants selon lesquels la connaissance serait reflet objectif du monde [7] plutôt que construction destinée à résoudre des problèmes humains. De façon typique, au sein de cette mouvance, on déplorera l'excès de pensée spécialisée et, par voie de conséquence l'excès de pensée locale, facilement oublieuse de sa relativité spécialisée, ethnocentrée, si facilement portée à regarder les usages méthodologiques des autres disciplines comme s'ils étaient étranges ou barbares. Pour compenser, on fera la promotion de la pensée globale, des compétences transversales, on rappellera la nécessité d'un rapprochement des raisons « horizontales » et « verticales », façon imagée de référer à l'immature tendance à séparer les savoirs dit scientifiques de ceux qui intègrent l'engagement normatif (philosophie, droit, etc.) :

« La transversalité ne doit pas seulement être horizontale, reliant des champs de préoccupations de même ordre. Elle doit s'établir dans nos propres têtes pour relier et faire s'interroger des niveaux de logique différents : ce n'est pas parce qu'une activité est techniquement au point qu'elle est légale, ce n'est pas parce qu'elle est légale qu'elle est morale, ce n'est pas parce qu'elle est morale qu'elle est soutenable au plan éthique. [...] La chose la plus importante que nous sommes en droit d'attendre de notre système éducatif, et à travers lui de nos élites intellectuelles, c'est une formation qui ne soit pas, comme c'est hélas le cas actuellement, un cloisonnement disciplinaire et un dressage à la pensée analytique. »

(Genelot, 2002, p. 114)

Chez ces pionniers de la promotion de l'interdisciplinarité, l'élan débute avec le constat d'appauvrissement intellectuel causé par le modèle de spécialisation disciplinaire devenu dominant. À son apogée, cette dominance produit un déséquilibre intellectuel car, entre deux formes de pensée également importantes, différentes et complémentaires, survient la surreprésentation de l'une par rapport à l'autre. L'une réfère aux aptitudes intellectuelles typiques de la connaissance disciplinaire (séparer les disciplines, isoler méthodiquement des procédés efficaces, appliquer les méthodes connues, etc.) et l'autre réfère à l'aptitude inverse, contrepoids de la première et typique de l'interdisciplinarité (s'ingénier à relier les disciplines, à réélever la pensée à un minimum de globalité et de distance). Jean-Marie Lemoigne, par exemple, fera donc l'apologie de l'harmonieuse complémentarité d'efforts intellectuels aux principes opposés, mais formant l'unité positive de l'intellect humain :

« [L]e clivage de nos connaissances entre des disciplines trop spécialisées rend vraiment difficile à chacun de nous de s'exercer à la critique interne des connaissances qu'il produit. [...]. Je reprends les mots de « nouvel esprit scientifique », ces mots de Bachelard [...] qui réfèrent à cette] aptitude à faire attention au monde dans lequel nous

vivons. [...] Je propose de camper ce regard en deux mots [...] le *disegno* de Leonard de Vinci et l'*ingenio* de Giambattista Vico [...], soit] cette capacité à inventer ingénieusement plutôt qu'à appliquer scrupuleusement des méthodes. [...] [P]roduire des connaissances, n'est-ce pas s'ingénier à relier, n'est-ce pas s'ingénier à contextualiser, s'ingénier à représenter les liens que l'on perçoit, les interactions de ce l'on perçoit ? »

(Lemoigne, 2002, p. 32-33)

En d'autres termes, c'est de la présence simultanée de deux opposés que naît la possibilité d'un sain rapport critique face aux « vérités » disciplinaires qui se représentent elles-mêmes comme universelles et ahistoriques, face au dogme expert. C'est de la possibilité de cette intellectualité recomposée, forte du recouvrement de son unité perdue, que naît le refus des simplifications dangereuses et la méfiance face aux manichéismes dualistes. « La complexité est un tissu (complexus ; ce qui est tissé ensemble) de constituants hétérogènes inséparablement associés ; elle pose le paradoxe de l'un et du multiple », écrit Morin aux débuts du mouvement (1990, p. 21). C'est dire notamment que l'idéal de l'intellect humain, dans la production des connaissances, est recherche l'équilibre difficile entre le refus d'une réduction simpliste de la complexité face aux manifestations du multiple, mais simultanément le refus d'un oubli facile de la permanence des récurrences face au chaos. La spécialisation disciplinaire, lorsqu'elle devient mode de formation obligé et unique, va jusqu'à étouffer son complément intellectuel nécessaire qu'est l'aptitude à la distance critique et, donc, à l'élévation de la pensée à un niveau minimum de globalité. Le mouvement déplore la tendance de la science occidentale à séparer les savoirs par des cloisons disciplinaires et à les opposer dans une dichotomie cartésienne typique sans laisser place au tiers exclus, comme le font les formes orientales et leur oxymore (ex : yin/yang). On pourra y voir un aussi un écho à la classique plainte de Georg Simmel face au cartésianisme de la pensée française, incapable de faire place à ce qu'il appelait la « pensée du "et" ».

2- LES PIONNIERS DE LA THÉORIE INTERDISCIPLINAIRE DU DROIT: CRITIQUE D'UNE SPÉCIALISATION HISTORIQUE PERMETTANT DE JUSTIFIER L'INJUSTIFIABLE [8]

Un des savoirs universitaires contemporains les plus méconnus du sens commun est le droit tel qu'enseigné au premier cycle en faculté de droit occidentale et dont la formalisation théorique et méthodologique la plus reconnue est celle Hans Kelsen. Le bon juriste y est celui qui, en tout temps, observe la règle du droit écrit de l'État sans la moindre velléité de critique inhérente aux philosophies du droit naturel : c'est là le devoir de neutralité axiologique du juriste moderne caractérisant les formations en droit de l'immense majorité des facultés de droit occidentales aujourd'hui. Cependant, cette dominance massive suscite de nombreuses controverses, discussions et efforts de production alternative.

Ainsi, une controverse chez les juristes réside sur la nature « disciplinaire » ou non de la formation de premier cycle universitaire en droit. À cette réponse, les civilistes

optent pour le « oui » pendant que les *common lawyers* y sont nettement moins enclins. Une autre controverse réside sur la légitimité universitaire de la méthode propre à cette formation, historiquement affublée d'une série de dénominations péjoratives (la « dogmatique juridique », le « droit positif », etc.), car victime d'une disqualification scientifique dans les années 1970. Comme on découvre à cette époque que cette méthode se distingue celle des sciences humaines, soit au moment où on attend abusivement de ces dernières qu'elles se fassent source de Progrès [9], quantité d'observateurs s'empressent d'y voir un reliquat de savoir prémoderne qu'aurait condamné Auguste Comte. Naît alors un mouvement critique axé sur le désir « d'améliorer » le savoir juridique en l'ouvrant aux autres disciplines. On assiste alors à la naissance d'un paradigme juridique alternatif : celui de la « théorie du droit », où le juriste « fait du droit », mais en s'éloignant de la tradition méthodologique dominante et où il se fait implicitement interdisciplinaire en combinant « tous les apports disponibles sur le droit » (van Hoeke, 1985, p. 57). Avec l'avènement de ce nouveau paradigme, l'interdisciplinarité devient rapidement concept crucial pour un nombre grandissant de juristes d'un genre nouveau. L'Europe crée par exemple son Académie européenne de théorie du droit, où l'interdisciplinarité est partie intégrante du programme [10], et le Canada aura en 1983 son célèbre *Rapport Arthurs*, sous l'impulsion duquel la plupart des facultés de droit canadiennes s'ouvriront à l'interdisciplinarité comme façon d'accroître leur crédibilité universitaire (Murbach, 2014).

Si quantité de mouvements critiques sont considérés comme précurseurs de l'interdisciplinarité en droit, un des coups d'envoi marquants réside vraisemblablement dans l'entreprise pionnière de l'Européen André-Jean Arnaud qui, fin des années 1970, réunir autour d'un projet international plusieurs jeunes juristes qui contribueront fortement à la vogue de l'interdisciplinarité : la préparation d'un dictionnaire du droit transgressant systématiquement les frontières classiques (Arnaud, 1988). Des années plus tard, chez les jeunes auteurs devenus grands, une tendance nette s'observe, même si elle souvent fuie au départ : celle d'un désir de reconnexion avec les valeurs de justice sociale et de philosophie politique, qu'elles soient celles typiques de la gauche chez J.-G. Belley (Lemay et Law, 2011) ou d'une morale contemporaine de condamnation de « l'injustifiable » chez d'autres.

Un des exemples les plus parlants réside dans le mouvement critique initié par le portugais Boaventura de Sousa Santos. Chez ce juriste interdisciplinaire, la théorie interdisciplinaire du droit est instrument de levier d'intégration de la révolution épistémologique du XX^e siècle lorsque ce défaut d'intégration a pour effet de favoriser une colonisation socioéconomique des humains du Sud. Observons ainsi que, tout comme chez Edgar Morin, l'interdisciplinarité est indissociable d'une volonté d'intégration des développements épistémologiques du XX^e siècle, ce qui appelle ici une parenthèse.

Curieusement, le réalisme métaphysique tarde à quitter le sens commun. Dans les représentations sociales de la science et du savoir universitaire que véhiculent

massivement les médias, le cinéma Hollywoodien, l'enseignement des écoles primaires, les dictionnaires généraux, etc., le savoir demeure massivement dépeint comme le reflet passif de l'objet « monde ». Il y demeure presque toujours une vérité universelle s'imposant de soi et dont chaque discipline posséderait un morceau : il suffirait de recoller les vérités disciplinaires pour reconstituer le tout indiscutable du monde. S'insurgeant devant cette situation, la conscience de la haute perméabilité de la science occidentale aux rapports de forces économiques Nord/Sud entraîne révolte chez Sousa Santos. Les prétentions d'intérêt général et universel de la production scientifique du Nord occidental le convainquent de moins en moins. La collusion entre la production de savoirs universitaires et la production de savoirs nécessaires au triomphe économique des pays Nord et à leur surconsommation au détriment du Sud devient de plus en plus évidente. Contre la naïveté persistante du réalisme métaphysique, naît alors le recours au voyage en culture disciplinaire étrangère pour injecter le relativisme culturel à haute dose dans les zones de vérités universelles autoproclamées. On se sert du savoir de l'Autre discipline pour affaiblir les prétentions de vérités absolues des petites communautés disciplinaires locales et ethnocentrées [11]. L'interdisciplinarité y est thématique discursive d'un mouvement critique de l'ethnocentrisme, de l'impérialisme et du colonialisme bien pensant.

« The coloniality of power and knowledge plays a central role into providing the condition and resources for multiples forms of domination and discrimination. Colonialism end as a political relationship, but not as a social relationship, persisting in the shape of the coloniality of power. In dealing with the relations between North and South, between core and the periphery of the world system, the coloniality of power is, nowadays more than ever, inextricable from the coloniality of knowledge. »

(Sousa Santos, 2008, p. 39)

La voie de l'interdisciplinarité comme plus-value de l'étude du droit, chez De Sousa Santos et les pairs de son réseau, sert d'instrument pour déloger le savoir colonial, porteur d'injustice Nord/Sud qu'une spécialisation juridique moderne, par ses choix historiques discutables et par son défaut d'intégrer les développements épistémologiques du XX^e siècle, a pour effet de rendre l'injustice mondiale invisible ou, pire, de rendre apparemment justifiable face aux règles de droit en place. Bref, chez cet auteur comme chez les autres de ce mouvement critique, on fait de l'interdisciplinarité, en droit, lorsque les choix arbitraires de spécialisation de la discipline classique sont vécus comme un appauvrissement de la pensée juridique, voire comme une occasion de dérapage vers le rapport de force condamnable ou vers l'injustice sociale que sont formellement censées prévenir les règles en place

3 - LES PIONNIERS DE L'INTERVENTION : CRITIQUE DU CHACUN POUR SOI DISCIPLINAIRE QUI DÉTOURNE DE LA RÉOLUTION SOLIDAIRE DES PROBLÈMES DE L'ACTION

Ici comme dans les deux premiers mouvements, l'intérêt pour l'interdisciplinarité se met à croître avec la fin du XX^e siècle. D'un côté, des auteurs comme l'Américain

Donald Schön révolutionnent les conceptions de la pratique professionnelle, montrant les naïvetés des théories de l'« application » des savoirs universitaires par les praticiens. Tandis qu'on relègue traditionnellement ces derniers à un rôle passif d'utilisateurs de savoirs créés par d'autres qu'eux, à l'université, l'observation empirique des praticiens en action révèlent qu'ils sont au contraire très actifs et eux aussi producteurs de savoirs, différents mais également importants dans la réussite de l'action professionnelles. On parle alors de « savoirs en action », des savoirs théoriques issus de l'action et pour l'action, construits en cours d'action par les praticiens, mais s'ignorant comme tels sous l'effet de l'idéologie de l'application (Schön, 1983). De l'autre côté, en cette même période, l'intérêt pour le néologisme « intervention » se met aussi à envahir la littérature savante. Subitement, les pompiers, psychologues, spécialistes de la santé et autres travailleurs d'un secteur que François Dubet appellera ultérieurement « le travail sur autrui » [12] deviennent des « intervenants ». Cette appellation leur découvre un trait commun jusqu'alors laissé dans l'ombre et qui attire l'attention sur les problèmes de l'action. Paradoxalement, si la production universitaire de manuels de pratique destinés à dire « comment bien intervenir » aux différentes populations concernées se met à croître, l'effort de conceptualisation de l'intervention, lui, s'essouffle. En d'autres termes, on sait dire « quoi faire », mais on peine à conceptualiser le « faire ». Face à ce constat, Yves Couturier touche alors du doigt élément ici crucial. Malgré la part de non-dit et d'impensé, une chose est certaine conclut-il. Le mot sert à « dire l'interdisciplinarité pratique ». Il ajoute :

« [L]'interdisciplinarité [est comme] comme un métissage pratique des secteurs professionnels et disciplinaires en vue de résoudre des problèmes concrets [...où] la coopération interdisciplinaire est appréhendée au moment de la mise en œuvre plutôt qu'à travers les nombreuses activités de promotion ou de conceptualisation dont elle est l'objet. La coopération apparaît d'abord comme une condition pratique émergente du travail dans les métiers relationnels plutôt que comme une nécessité éthique ou épistémologique de travailler ensemble. »
(Couturier, 2005, p. 14)

En fait, le contrôle de l'action ou le souci de la soutenir adéquatement grâce aux secours de la connaissance oblige toujours de mélanger ce que la discipline oblige à séparer à des fins de mise en ordre théorique. Une vérité de la Palice qu'illustrent par exemple les dictionnaires de sciences humaines :

« L'analyse de l'interaction est une composante inévitable de l'analyse de l'action pour la simple raison que l'organisation de l'action implique habituellement une coordination avec d'autres, ainsi qu'une coordination avec l'environnement. [...] Le plus souvent l'interaction est envisagée comme ayant lieu entre des personnes, des organisations et des groupes. On tend alors à négliger l'interaction avec l'environnement, voire avec soi-même. »
(Mesure et Savidan, 2006, p. 647)

Cette troisième mouvance observée débute donc, elle aussi, avec l'observation d'un problème associé à l'excès de spécialisation disciplinaire. Cette pression force le savoir universitaire à rompre avec l'une de ses fonctions sociales attendues, celle de la résolution des problèmes humains de l'heure. Le moule contraignant du savoir spécialisé force à privilégier l'effort d'avancement théorique et le chacun pour soi disciplinaire. La résolution des problèmes de l'action suppose au contraire la mise en commun solidaire des différents savoirs disponibles comme autant d'instruments potentiellement utiles. Naturellement, la présence de la liberté académique ajoute aux données du problème, car son affirmation accentue l'autonomie des choix de recherche face aux demandes sociales. Autrement dit, et en paraphrasant une maxime aujourd'hui sur toutes les bouches — « le monde a des problèmes, mais l'université a des disciplines » —, par simple habitude de spécialisation, l'université préfère l'avancement de ses disciplines à la résolution de problèmes humains. Alors, quand les problèmes s'accumulent et que le savoir disciplinaire continue de faire la sourde oreille, l'élan interdisciplinaire s'amorce : il critique l'ornière du savoir disciplinaire et promeut le choix de nouvelles thématiques de recherche qui enflamment la jeunesse. Les nouveaux programmes d'études thématiques prolifèrent : réchauffement climatique, géopolitique des migrations, vieillissement des populations, etc. On l'aura compris, tous ces programmes sont radicalement interdisciplinaires.

Au terme de cette présentation de trois mouvances critiques d'une raison disciplinaire devenue excessive vers la fin du XX^e siècle, on peut mieux observer comment chaque définition, issue de projets savants aux racines historiques et disciplinaires différentes, n'est pas le contraire de l'autre, mais l'expression d'un phénomène dont la compréhension locale peut être utile à l'autre. Chaque discipline, par définition, privilégie des questionnements et des méthodes qui ne sont jamais que secondaires chez les autres : la mise en commun des savoirs peut donc éviter d'avoir à réinventer la roue. Lentement, aussi, des récurrences apparaissent sous le chaos, car dans les trois mouvances, l'insistance sur le caractère construit, culturellement et géographiquement situé des connaissances se fait croissante. L'analyse de ces trois cas peut donc faire germer l'hypothèse d'une interdisciplinarité indissolublement liée au recul du réalisme métaphysique, étant à la fois effet et cause à l'intérieur d'un cercle vertueux : la maturité épistémologique prédispose à l'interdisciplinarité, mais pratiquer cette dernière accroît et propage la maturité. Comme il ne s'agit cependant que de l'observation de trois mouvances sur une multitude de possibles, le tout ne demeure qu'hypothèse qui pourra ou non s'intégrer à l'effort futur de conceptualisation.

CONCLUSION

Que conclure des analyses et constructions présentées comme jalons potentiels d'une définition de l'interdisciplinarité propre au temps présent ?

Avant d'y arriver, peut-être faut-il souligner encore le fait que l'interdisciplinarité, ici, réfère au simple fait de rapprocher des savoirs d'ordinaire séparés par une cloison traditionnelle (disciplinaire, paradigmatique, sectorielle, etc.). Qu'on utilise une fois ces savoirs dans une même phrase ou qu'on les enchevêtre à plusieurs niveaux, peu importe : l'interdisciplinarité naît. L'interdisciplinarité s'exprime à travers l'usage d'un nombre inouï de moyens empiriques (traduction langagière, partage de théories ou de méthodes, juxtapositions de questionnements et de façons problématiser un même objet matériel, mélange pratique de savoirs appliqués, etc.), mais on ne peut la réduire à ces moyens. Ceci établi, on peut conclure. *D'une part, l'interdisciplinarité émerge à l'occasion de la naissance de discours critiques face à une évolution historique du savoir, celle de la spécialisation disciplinaire, lorsqu'elle est vécue comme un arbitraire causant problème du fait de son excès.* La raison spécialisée ne s'attire critique que lorsqu'elle crée un déséquilibre typiquement occidental dans sa dichotomie linéaire, que lorsqu'elle brise l'unité intellectuelle positive que forment l'union de deux tendances fondamentales aux principes opposés : le fait de séparer intellectuellement à des fins données et le fait d'unir à d'autres fins. En d'autres termes, la raison disciplinaire ne devient problème que lorsqu'elle se fait trop unilatéralement occidentale, se fermant complètement à la forme typiquement orientale du principe tiers positif qui transcende les contraires [13]. La spécialisation disciplinaire sépare les savoirs à des fins de mise en ordre théorique utile au soi disciplinaire, mais à l'opposé, la conscience du global relie les savoirs disciplinaires différents à des fins d'intérêt pratique commun. La raison disciplinaire ne s'attire critique que lorsque, dans ses choix de spécialisation, elle se détourne de problèmes qu'une tradition voudrait lui voir résoudre. Les trois mouvements critiques observés révèlent ainsi leur point commun :

- (i) Le discours de la pensée complexe s'élève contre le problème d'une formation universitaire où le modèle de spécialisation disciplinaire devient standard dominant, soit en étouffant la coexistence nécessaire et complémentaire de la pensée transversale.
- (ii) Le discours de la théorie du droit s'élève contre le problème d'une spécialisation juridique dite « positiviste » — parce que limitée à la forme juspositiviste du repérage des sources formelles du droit étatique— devenu modèle si dominant qu'il empêche la coexistence d'approches critiques nécessaires pour contrer la dérive intellectuelle ou morale d'une justification de l'injustifiable par le pouvoir en place.
- (iii) Le discours de l'intervention (incluant celui des nouvelles études thématiques) s'élève contre une conception de l'avancement du savoir qui oblige au chacun pour soi des disciplines, l'avancement des unes contre celui des autres, soit en nuisant à la coexistence d'une conception complémentaire où l'ensemble des savoirs (y compris les savoirs que produisent les praticiens) servent de capital commun pour servir l'intérêt général à travers la résolution des problèmes humains de l'heure.

Pour conclure, observons aussi, d'autre part, comment le recours à l'autre savoir a pour effet de rehausser la maturité épistémologique et de la propager de proche en proche. Quand le choix de la surspécialisation disciplinaire affiche son arbitraire en affectant l'aptitude à la critique transversale, l'appel à l'interdisciplinarité surgit

notamment chez les pionniers de la pensée complexe : ce faisant ces derniers opèrent nécessairement un recul face aux images naïves d'une connaissance ahistorique, exprimant une soi-disant « vérité » ontologique de l'objet matériel. Le recours à l'autre savoir sert initialement une stratégie de mise en lumière d'une relativité oubliée d'un savoir dominant vécu comme contraignant, mais ce recours est en lui-même facteur d'accroissement de maturité dans le rapport au savoir. Devenir adepte du franchissement allègre des cloisons disciplinaires rappelle si fréquemment la dimension historiquement, géographiquement et axiologiquement située des constructions de connaissances que les naïvetés du réalisme métaphysique se dissolvent toujours plus intensément.

Tout ceci permet de découvrir un attrait supplémentaire de l'interdisciplinarité : celui qui la transforme en instrument de lutte contre l'inertie d'un rapport à la connaissance vétuste et devenu largement problématique. Depuis que le monde est monde, rappelle le chantre de l'épistémologie constructiviste Ernst Von Glasersfeld (2004), les savants se sont imaginés en train d'observer passivement « la réalité » de l'objet qu'ils choisissaient d'étudier. Or tous les épistémologues s'accordent désormais pour qualifier cette façon d'envisager la connaissance comme naïve et désuète. Ce qu'on appelle maintenant la révolution épistémologique du XX^e siècle conduit à observer que la connaissance se produit autour d'un objet matériel qui, lui, ne varie que peu d'une analyse à l'autre (entendement ou corps humain, règles écrites ou lois de nature, etc.), mais que les questionnements et autres appareillages de recherche construits autour de cet objet, eux, sont éminemment variables. Ainsi, de par sa portion construite autour de l'objet matériel, la construction est toujours située historiquement et géographiquement située. Qu'arrive-t-il lorsque, par inertie, le sens commun n'arrive pas à intégrer cette révolution ? Ce n'est jamais qu'une autre manifestation de ce qu'Antonio Gramsci, aussi théoricien de la connaissance à ses heures, appelle « la persistance de l'idéologie désuète », phénomène d'inertie dont finissent toujours par profiter les uns contre les autres :

« Notre conception du monde répond à des problèmes déterminés posés par la réalité, qui sont bien déterminés et « originaux » dans leur actualité. Comment est-il possible de penser le présent et un présent bien déterminé avec une pensée élaborée pour des problèmes d'un passé souvent bien lointain et dépassé ? Si cela arrive, c'est que nous sommes « anachroniques » dans notre propre temps, des fossiles et non des être vivants dans un monde moderne, ou tout au moins que nous sommes bizarrement « composites ». Et il nous arrive en effet que des groupes sociaux qui, par certains côtés expriment l'aspect moderne le plus développé, sont, par d'autres, en retard de par leur position sociale et donc incapables d'une complète autonomie historique. »
(Gramsci, 1959, p. 18)

Sous cet angle, l'élan interdisciplinaire dévoile son caractère moins connu de levier potentiel de changement social. Cet élan est, en soi, ferment de changement de rapport à la connaissance. En ce sens, il est levier de révolution idéologique au sens

gramscien : il promeut l'exercice du pouvoir de persuasion par la diffusion d'idées, par la volonté pédagogique, par la propagation de pensées différentes plutôt que par le recours aux appareillages de force physique : l'intellectuel s'y fait « guerrier armé de plumes » et dépourvu de bombes. L'interdisciplinarité devient instrument de révolution, mais de révolution « tranquille », c'est-à-dire non violente, mais d'une puissance redoutable. Ici peut-être convient-il de reconnaître que l'expression « tranquille » révèle vraisemblablement un trait québécois fondamental : celui de l'attachement à la célèbre *Révolution tranquille* qui, dans les années 1960, a consacré une profonde révolution de mœurs sans la moindre guerre sanglante.

Observons enfin, et c'est la cerise sur le gâteau, que l'émergence de l'interdisciplinarité s'est accompagné, du moins dans trois de ses grands mouvements pionniers, d'illustration vraiment édifiante des motivations de la communauté savante. En ces heures où « être universitaire » n'est pas toujours synonyme du meilleur, poursuivre les quêtes typiques de l'interdisciplinarité est source non négligeable d'apaisement. L'interdisciplinarité promeut l'éloge d'une capacité collective de transversalité critique quand le monde présent verse dans le « fait alternatif » et dans l'infantile combat de vérités expertes contraires achetées à coup de millions. Elle se fait refus de l'injustifiable quand les rapports de force économiques des uns sur les autres produit l'injustice mondiale dans l'allocation des ressources planétaires. Elle soutient la solidarité dans la recherche de solution au problème irrésolu à l'heure où le terrorisme, le réchauffement de la planète et le marasme géopolitique des migrations massives balafrent le monde. Elle permet enfin de cultiver l'espoir face aux beautés que révèle l'enthousiasme de nos jeunes chercheurs pour elle. Force est d'admirer le fait que notre relève exprime ainsi son désir d'une sagesse fondamentale d'équilibre entre le local et le global, sa soif d'une justice mondiale égalitaire entre Nord et Sud et son empressement de partage solidaire au profit de l'ensemble terrien. C'est probablement tout ça qui, au final, explique pourquoi une foule croissante de chercheurs, jeunes et moins jeunes, cultivent pour l'interdisciplinarité une passion qui jamais ne s'éteint.

NOTES

[1] Assez étonnant lorsqu'on garde en mémoire l'histoire même des méthodes expérimentales... Chez Auguste Comte, par exemple, les sciences humaines se devaient, par définition, de servir l'intérêt général humain. Ainsi, selon ce dernier, l'humain devait recevoir le bénéfice d'une connaissance qui ne soit pas « exclusivement géométrique, méganique ou chimique, mais aussi et surtout politique et morale » (Habermas, 1968, p. 77).

[2] Des écrits récents font des parallèles entre l'interdisciplinarité contemporaine et les caractéristiques de certaines pensées orientales. C'est par exemple le cas chez les analystes d'Ibn Khaldoun, regardé par certains comme un précurseur de la sociologie moderne bien avant Auguste Comte. Par exemple : l'article de Mahmoud Dhaouadi, « Ibn Khaldoun : Le printemps arabe des sciences sociales et humaines » (2013).

[3] Ce processus de tâtonnement débute aux débuts des années 1990 et est issu, à la fois, d'ébauches théoriques inhérentes à la pratique de recherche interdisciplinaire à la pratique sociologique sur les représentations sociales de l'interdisciplinarité chez les universitaires, à l'enseignement de l'interdisciplinarité en différents secteurs universitaires et à l'encadrement de recherche interdisciplinaire aux études supérieures.

[4] Donald Schön (1983) rappelle les fondations épistémologiques désuètes épistémologiques de l'expression « application des connaissances », car elle sous-tend que le praticien ne fait qu'appliquer passivement des savoirs construits par d'autres, le tout en omettant que le praticien est *aussi* source de savoirs construits dans l'action, des 'savoirs en action' tout aussi importants que ceux construits par les universitaires. Pour remplacer l'expression, il propose l'expression alternative « sciences de l'action », issue des travaux du Nobel d'économie Herbert Simon et plus respectueuse des résultats de l'observation empirique du praticien en action.

[5] Ce à quoi réfère les règlements universitaires encadrant la plupart des programmes de doctorat disciplinaire en prescrivant le devoir de faire la preuve de « contribuer à l'avancement de sa discipline », ce qui sous-tend, implicitement, de ne pas servir un autre objectif : celui de servir en priorité la résolution d'un problème, qu'importe l'identité de la discipline à qui la découverte de solution profitera en bout de ligne. Le programme de doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal témoigne de ce type d'objectif alternatif.

[6] Repéré le 26 décembre 2017 dans Réseau Intelligence de la Complexité : <http://www.mcxapc.org>

[7] Face au caractère situé (historiquement, culturellement, géographiquement, etc.) des constructions de questionnement autour de l'objet matériel invariant, Morin propose le « co-constructivisme » pour exprimer la collaboration du « monde » extérieur et de l'ingéniosité humaine dans la construction des connaissances. C'est dire qu'il y a ici à la base, comme dans les deux autres tendances, opposition au réalisme métaphysique.

[8] Le choix du titre de cette section emprunte au titre fort du récent ouvrage *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi* (Jouan Jan, 2017). Bien que cet ouvrage réfère à l'injustifiable « moral », le mouvement critique de la théorie du droit s'étend aussi l'injustifiable au plan « intellectuel ».

[9] Sur les espoirs démesurés placés en ces années en sciences sociales, voir par exemple Luc Boltanski, repéré le 26 décembre 2017 dans l'article « Boltanski feu sur la réalité » publié dans Libération http://next.liberation.fr/livres/2008/12/04/boltanski-feu-sur-la-realite_293781

[10] Repéré le 26 décembre 2017 dans European Academy of Legal Theory : http://www.legaltheory.eu/building_bridges

[11] C'est par définition la vertu de l'interculturalité de se prévenir contre la pensée unique (Cf : Demorgon, 2004)

[12] Un des deux concepts centraux de l'ouvrage *Le déclin de l'institution* (Dubet, 2002).

[13] Le très connu symbole du yin/yang exprime ce principe, le concept d'oxymore le fait tout autant. Si les pionniers du réseau de la pensée complexe expriment implicitement cette ouverture aux formes de l'intellectualité orientale, la contribution d'Ida Giugnatco, dans ce numéro, le fait explicitement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arnaud, A.-J., Belley, J.-G., Commaille, J., Devillé, A., Ost, F.... Roblewski, J. W. (dir.) (1988). *Dictionnaire encyclopédique de théorie et de sociologie du droit*. Paris : Librairie générale de droit.
- Boltanski, L. (2008). "Entretien". Repéré le 26 décembre 2017 dans http://next.liberation.fr/livres/2008/12/04/boltanski-feu-sur-la-realite_293781
- Becher T. et Trowler P. R. (1989). *Academic Tribes and Territories*, Hong Kong/Glasgow : Society for Research into Higher Education & Open University Press.
- Couturier, Y. (2005). *La collaboration entre travailleuses sociales et infirmières. Éléments d'une théorie de l'intervention interdisciplinaire*. Paris : L'Harmattan, 2005.
- Dhaouadi, M. (2013). Ibn Khaldoun : Le printemps arabe des sciences sociales et humaines. *Dirasat: Human & Social Sciences, Volume 40(1)*, 174-183.
- Demorgon, J. (2004). *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques* (3^e édition). Paris : Économica.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Genelot, D. (2002). De l'absolue nécessité de la pensée transversale. Dans F. Kourilski (dir.). *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (p. 113-119) Paris : L'Harmattan.
- Gramsci, A. (1959). Dans G. Mojet et A. Monjo (dir.). *Œuvres choisies de Gramsci*, Paris : Éditions sociales.
- Habermas, J. (1968). *Knowledge and human interests*. Boston : Beacon Press.
- Jouan Jan, O. (2017). *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi*, Paris : P.U.F.
- Lemay, V. et Law. A. (2001). Multiples vertus d'une ouverture pluraliste en théorie interdisciplinaire du droit : l'exemple de l'analyse du phénomène de cause lawyering. *Revue canadienne Droit et société*, 26, p. 353-377. Numéro consacré à la pensée de Jean-Guy Belley.
- Lemoigne, J.-L. (2002). Légitimer les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques. Dans : F. Kouriulsky (dir.). *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (p. 28-36). Paris : L'Harmattan.
- Mesure, S. et Savidan, P. (2006). *Dictionnaire des sciences humaines*. Paris : P.U.F.
- Murbach, R. (2003). The Arthurs report on law and learning / Le Rapport Arthurs sur le droit et le savoir 1983-2003. *Canadian Journal of Law and Society/Revue canadienne Droit et société*, 18(1), 1-3.
- Morin, E. (1990/2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Seuil.
- Santos, B. de Sousa (dir.) (2008). *Another Knowledge is possible. Beyond Northern epistemologies*. London/ New York : Verso.
- Schön, D. (1983). *The reflective practitioner : How professionals think in action*. London : Temple Smith.

Teubner, G. (2000). Contracting world: The many autonomies of private law. *Social and Legal Studies, 9*, 399-417.

Van Hoecke, M. (1985). *What is legal theory?* Brussels : Acco.

Von Glasersfeld, E. (2004). Introduction à un constructivisme radical. Dans P. Watzlawick (dir.). *L'invention de la "réalité" : comment savons-nous ce que nous croyons savoir ?* (p. 19-43). Paris : Seuil.